



Lettre d'information N°47 - 22 décembre 2021

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles

Edito

Formation EKYAGRI|EKYVITI PERFORMANCE

De nouvelles dates: les 1er, 3, 15 et 17 février 2022

Placés dans une démarche d'amélioration continue, nous avons profité de l'expérience des premières formations pour optimiser le format.

Les nouveautés :

Les modules dureront 3 heures au lieu de 3 heures 30,
Le **module 3** « Opérations d'achats, ventes, expéditions, interventions » sera proposé **en commun** et ne sera plus différencié entre les sessions viticulture et polyculture-élevage,
Un module 5 « Aide à la commercialisation de la solution » a été programmé en février 2022.

Inscrivez-vous en cliquant [ici](#).

Nous vous invitons à **diffuser ces nouvelles informations auprès de vos Membres Correspondants.**

La FCGAA vous souhaite de bonnes fêtes

Prochaine publication de la lettre d'information le 7 janvier 2022



A la une

Aide aux matériels de protection contre les aléas climatiques : Courant janvier, un soutien supplémentaire de 10 millions d'euros pour des investissements dans les serres horticoles et maraîchères sera déployé dans le cadre du « programme d'aide aux agroéquipements nécessaires à l'adaptation du changement climatique » de France Relance. La décision de FranceAgriMer N°INTV-SANAEI-2021-92 du 14 décembre 2021 définit les modalités de la mesure. [En savoir plus](#)

Vers une correction des ZNT : L'Etat met à la consultation du public les textes révisant le dispositif des zones de non traitement (ZNT). Cette consultation est ouverte jusqu'au 11 janvier 2022 inclus. [En savoir plus](#)

Dans le reste de l'actualité

Reconnaissance de catastrophe naturelle : Un arrêté du 16 décembre 2021 paru au Journal officiel du 17 décembre 2021 porte constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements. [En savoir plus](#)

Programme apicole européen 2020/2022 : La décision de FranceAgriMer n° INTV-SANAEI-2021-88 du 8 décembre 2021 modifie la décision INTV-SANAEI-2019-17 du 3 octobre 2019 relative à la mise en œuvre du programme apicole triennal français 2020-2022. Les modifications concernent l'année 3 du programme apicole européen (PAE). [En savoir plus](#)

Actualités liées au Covid-19 : Le point sur les dernières mesures prises par le Gouvernement, la MSA ... pour aider les entreprises agricoles et viticoles. **Mesures en vigueur à la date du 22 décembre 2021.** [En savoir plus](#)

Réévaluation des petites retraites agricoles : La loi n° 2021-1679 du 17 décembre 2021 visant à assurer la revalorisation des pensions de retraites agricoles les plus faibles a été publiée au Journal officiel. [En savoir plus](#)

Plafond de la Sécurité sociale 2022 : Un arrêté du 15 décembre 2021 détermine le plafond mensuel de la sécurité sociale pour l'année 2022. [En savoir plus](#)

Influenza aviaire : Un communiqué du ministère de l'Agriculture fait état d'un huitième foyer détecté dans un élevage de volailles en France. [En savoir plus](#)

Relocaliser la production des protéines végétales : Le 17 décembre 2021, le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, et la ministre autrichienne de l'Agriculture, Elisabeth Köstinger, ont signé une déclaration appelant la Commission de l'UE à élaborer une stratégie européenne sur les protéines végétales. [En savoir plus](#)